PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE



<u>Date de l'Assemblée Générale</u>: Samedi 24 Février 2018

Lieu: Gite « Auberge de La Cure » - Maljasset

04530 SAINT PAUL SUR UBAYE

<u>Heure d'ouverture</u> : **15h00** <u>Heure de clôture</u> : **15h30**

95 membres sur 954 sont présents ou représentés.

Le quorum (192) n'est pas atteint, cette Assemblée Générale Ordinaire ne peut se tenir, le président clôt la séance à 15h30.

Une nouvelle convocation sera adressée ultérieurement aux adhérents, indiquant la date et le lieu de la future Assemblée Générale Ordinaire.